

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 24 juin 2024

<p>Nombre de membres</p> <p>- en exercice 139</p> <p>- présents 85</p> <p>- absents 54</p> <p>dont pouvoirs 9</p> <p>-----</p> <p>- votants 94</p> <p>Secrétaire de séance : François POUHIN</p>	<p>Objet : Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets</p> <p><i>PJ</i></p>	<p>N° 28/06/2024</p>	<p>Date de convocation : 18/06/2024</p> <p>Date d'affichage : 18/06/2024</p>
---	---	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-quatre juin** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Jacky RAILLARD (AISEY SUR SEINE), Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Jean-Claude VICENTE (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANNAY), Anita SANCHEZ (CHARREY SUR SEINE), Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIRROT (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMOT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Didier BAPT (MARCENAY), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Jean-Pierre VERDIN (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRE), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX).

Absents excusés : Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Fabienne MATIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY

(BREMUR ET VAUROI), Michel BERNIER (CHAMBAIN), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Dominique CLAUDON (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY).

Rapporteur : Valérie BOUCHARD

L'article L2224-17-1 du CGCT prévoit que le Président d'un EPCI doit présenter à son assemblée délibérative un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

Les indications reprises dans le rapport sont d'ordre technique et financier.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés sur le Pays Châtillonnais sur l'année 2023.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la communauté de communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 25/06/2024
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 24 juin 2024

Nombre de membres - en exercice 139 - présents 85 - absents 54 dont pouvoirs 9 - votants 94 Secrétaire de séance : François POUHIN	Objet : Déclassement du domaine public du centre équestre de la Barotte	N° 29/06/2024	Date de convocation : 18/06/2024 Date d'affichage : 18/06/2024
---	--	----------------------	--

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-quatre juin** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Jacky RAILLARD (AISEY SUR SEINE), Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Jean-Claude VICENTE (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANNAY), Anita SANCHEZ (CHARREY SUR SEINE), Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIRROT (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMOT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDEI (LEUGLAY), Damien SIOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Didier BAPT (MARCENAY), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Jean-Pierre VERDIN (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRE), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Christaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX).

Absents excusés : Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Fabienne MATIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUVOIS), Michel BERNIER (CHAMBAIN), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie

COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHÉ (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Dominique CLAUDON (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

La Communauté de Communes est propriétaire d'un ensemble immobilier sis route de Prusly-sur-Ource à Châtillon-sur-Seine située sur l'emprise de la parcelle cadastrée AV 25 et 26, sur la commune de Châtillon-sur-Seine, pour une superficie globale de 15 410 m². Les locaux utilisés comme centre équestre avec l'apprentissage de l'équitation n'ont plus vocation à demeurer partie intégrante du domaine public de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais car relevant plus d'une activité commerciale que d'un service public.

Il s'avère nécessaire, selon les dispositions de l'article L. 2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, de constater, dans un premier temps, sa désaffectation matérielle conditionnant sa sortie du domaine public, liée à la cessation de toute activité de service public, et dans un second temps, de prononcer son déclassement du domaine public pour permettre son classement dans le domaine privé intercommunal.

Considérant que la **désaffectation** d'un **bien du domaine public**, à la différence du déclassement qui exige un acte formel de la collectivité propriétaire de ce **bien**, résulte d'un état de fait,

Considérant que la gestion d'un centre équestre relève plus d'une activité commerciale que d'un service public.

Considérant qu'avec la fin du contrat de concession du service public pour la gestion et l'exploitation du centre équestre de la Barotte, la désaffectation du centre équestre de la Barotte résulte d'un état de fait permettant ainsi de constater la désaffectation de ce bien immobilier.

Il peut donc être acté le déclassement du domaine public du bien non affecté à un service public dans le domaine privé de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais en vue de sa location.

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques en son article L2141-1 (Un bien d'une personne publique mentionnée à l'article L. 1, qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement).

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **CONSTATE** préalablement la désaffectation du domaine public de cet ensemble immobilier non affecté au fonctionnement d'un service public justifiée par la fin d'un contrat de concession de service public.
- **APPROUVE** son déclassement du domaine public intercommunal pour le faire entrer dans le domaine privé intercommunal.
- **TRANSFÈRE** ce bien sur le budget principal de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais,
- **AUTORISE** le Président ou, en cas d'empêchement, un vice-président, à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes du Pays châtilonnais, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 25/06/2024
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 24 juin 2024

Nombre de membres - en exercice 139 - présents 85 - absents 54 dont pouvoirs 9 ----- - votants 94 Secrétaire de séance : François POUHIN	Objet : Fixation du loyer du centre équestre de la Barotte	N° 30/06/2024	Date de convocation : 18/06/2024 Date d'affichage : 18/06/2024
--	---	----------------------	--

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-quatre juin** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Jacky RAILLARD (AISEY SUR SEINE), Luc BABOULLARD (AMPILLY LES BORDES), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Jean-Claude VICENTE (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANNAY), Anita SANCHEZ (CHARREY SUR SEINE), Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIRROT (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMOT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUE (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Didier BAPT (MARCENAY), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Jean-Pierre VERDIN (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVEY), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRS), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX).

Absents excusés : Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Fabienne MATIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUVOIS), Michel BERNIER (CHAMBAIN), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie

COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMOIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHÉ (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Dominique CLAUDON (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais est propriétaire d'un centre équestre route de Prusly-sur-Ource à Châtillon-sur-Seine situé sur l'emprise de la parcelle cadastrée AV 25 et 26, sur la commune de Châtillon sur Seine, pour une superficie globale de 15 410 m².

Considérant que ce bien faisant partie du domaine privé de la Communauté de Communes après son déclassement du domaine public peut être loué pour des utilisations commerciale et d'enseignement,

Vu la délibération du Conseil Communautaire décidant du déclassement du domaine public de cet ensemble immobilier,

Considérant qu'il convient de fixer un montant de loyer applicable au locataire de cet équipement,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **FIXE** le loyer mensuel applicable au locataire de cet ensemble immobilier à 1 800,00 € H.T. conformément au bail ci-joint.
- **AUTORISE** le Président ou, en cas d'empêchement, le vice-président délégué, à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, toutes les pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 25/06/2024
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 24 juin 2024

Nombre de membres - en exercice 139 - présents 85 - absents 54 dont pouvoirs 9 ----- - votants 94 Secrétaire de séance : François POUHIN	Objet : Dissolution du budget annexe Centre équestre	N° 31/06/2024	Date de convocation : 18/06/2024 Date d'affichage : 18/06/2024
---	---	----------------------	---

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-quatre juin** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Jacky RAILLARD (AISEY SUR SEINE), Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Jean-Claude VICENTE (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANNAY), Anita SANCHEZ (CHARREY SUR SEINE), Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), François GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIRROT (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMOT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Didier BAPT (MARCENAY), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Jean-Pierre VERDIN (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BEVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Christlaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX).

Absents excusés : Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Fabienne MATIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUVOIS), Michel BERNIER (CHAMBAIN), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie

COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Dominique CLAUDON (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, pris notamment en ses articles L 2221-4, L 2224-1, L5722-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date de la 24 juin 2014 portant déclassement du domaine public du centre équestre de la Barotte et le transfert de ce bien sur le budget principal de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais ;

Considérant qu'avec ce transfert ce budget annexe n'a plus de raison de subsister :

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **SUPPRIME** le Budget Annexe Centre équestre de la Barotte et de l'intégrer au Budget Principal de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais avec effet au 1^{er} janvier 2025.
- **DIT** qu'au sein du budget principal, les écritures concernant ce bien seront retracées dans un service géré Hors-Taxes.
- **VALIDE** la reprise de l'actif et du passif et des résultats dans les comptes du Budget Principal.

A Châtillon Sur Seine, le 25/06/2024
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 24 juin 2024

<p>Nombre de membres</p> <p>- en exercice 139</p> <p>- présents 85</p> <p>- absents 54</p> <p>dont pouvoirs 9</p> <p>-----</p> <p>- votants 94</p> <p>Secrétaire de séance : François POUHIN</p>	<p>Objet : Rapport du délégataire</p> <p>2023 sur la gestion et</p> <p>l'exploitation des 4</p> <p>Etablissements d'Accueil de</p> <p>Jeunes Enfants</p> <p><i>PJ</i></p>	<p>N° 32/06/2024</p>	<p>Date de convocation : 18/06/2024</p> <p>Date d'affichage : 18/06/2024</p>
---	--	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-quatre juin** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Jacky RAILLARD (AISEY SUR SEINE), Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Jean-Claude VICENTE (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANNAY), Anita SANCHEZ (CHARREY SUR SEINE), Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIRROT (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMOT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUE (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Didier BAPT (MARCENAY), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Jean-Pierre VERDIN (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHFORT SUR BREYON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAUJES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX).

Absents excusés : Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Fabienne MATIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUOIS), Michel BERNIER (CHAMBAIN), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMOIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Dominique CLAUDON (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY).

Rapporteur : Jean-Michel MARS

Vu l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services qui doit être mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **PREND ACTE** du rapport du délégataire pour la gestion des 4 établissements d'accueil du jeune enfant de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais ci-joint au titre de l'année 2023.

A Châtillon Sur Seine, le 25/06/2024
Le Président de la Communauté de Communes

Maire de Massingy

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 24 juin 2024

Nombre de membres - en exercice 139 - présents 85 - absents 54 dont pouvoirs 9 - votants 94 Secrétaire de séance : François POUHIN	Objet : Dossier de demande de subvention à l'immobilier d'entreprise – Société coopérative et participative - Quetzal	N° 33/06/2024	Date de convocation : 18/06/2024 Date d'affichage : 18/06/2024
---	--	----------------------	--

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-quatre juin** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Jacky RAILLARD (AISEY SUR SEINE), Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Jean-Claude VICENTE (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANNAY), Anita SANCHEZ (CHARREY SUR SEINE), Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIRROT (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMOT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Didier BAPT (MARCENAY), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Jean-Pierre VERDIN (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVN), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDREY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX).

Absents excusés : Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Michaël CAPIET (BEAUNOTTE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Fabienne MATIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUOIS), Michel BERNIER (CHAMBAIN), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie

COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMOIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMACHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Dominique CLAUDON (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

EXPOSE DES MOTIFS

Dans l'objectif de favoriser l'implantation et le développement d'activités sur son territoire, les élus de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais (CCPC) ont souhaité mettre en place un règlement d'intervention économique en matière d'immobilier d'entreprise, approuvé par le conseil communautaire en date du 27/06/2017, numéro de délibération 67/06/2017.

En 2021, pour les aides relatives à l'immobilier d'entreprise, afin de permettre aux porteurs de projets éligibles aux aides régionales de bénéficier de subventions, a été ajouté le paragraphe qui suit au règlement d'intervention de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, approuvé par le conseil communautaire en date du 16 juin 2021, numéro de délibération 77/06/2021 :

« A titre exceptionnel, outre les bénéficiaires déjà intégrés au règlement, seront éligibles les candidats pouvant bénéficier d'une aide régionale, hors fonds européens, nécessitant obligatoirement l'intervention de l'EPCI sur le volet immobilier d'entreprise (exemple : soutien à la commercialisation en vente directe des productions régionales, accélérateur à projet d'investissement ESS, dispositif croissance) ».

OPERATIONS ELIGIBLES

Sont concernées les opérations d'investissements immobiliers réalisées par une entreprise, permettant le développement de son activité sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais : construction ou agrandissement de bâtiments industriels, artisanaux ou tertiaires.

Sont éligibles les dépenses :

- de construction, acquisition, extension et restructuration de bâtiments (réalisées par une entreprise tiers couverte par une assurance décennale),
- d'honoraires liées à ces travaux (maîtrise d'œuvre, étude de sols, BET fluides, BET structure, etc.),
- permettant la réalisation de travaux de réseaux ou de voirie attenants aux bâtiments.

NATURE ET MONTANT DE L'AIDE

Pour les candidats à une aide régionale, l'aide de l'EPCI prend la forme d'une subvention, selon les conditions suivantes :

- plafonnée à 15 000 €,
- taux maximum de 10 % (du montant HT éligible), sur la base du calcul régional (exemple : 1 € de l'EPCI pour 10 € région),
- versement de l'aide sur présentation de la notification de la région.

DOSSIER PRESENTE : Quetzal (candidat à une aide régionale)

Porteur : SCOP Quetzal ayant son siège social au 4 Rue du Dessus 21400 Chemin d'Aisey, numéro de SIRET 44489276400036. SCOP disposant de l'agrément ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale).

Projet : restructuration partielle du lieu de vie expérimental « Les petites Z'Elles », qui accueille des publics en difficulté à Louesme, 4 rue de l'Abreuvoir. La SCOP, créatrice et propriétaire du lieu depuis 2022, souhaite pérenniser cette activité et offrir des conditions de travail optimales aux éducateurs et encadrants (9 personnes). Pour cela, elle souhaite réhabiliter un espace du bâtiment et créer un bureau avec salle de réunion, un espace détente, une chambre.

Type de dépenses : rénovation immobilière (aménagement de combles, isolation, électricité, enduit et peinture).

Montant de la dépense éligible retenue : 51 770 €

Aide régionale visée : soutien régional aux investissements immobiliers des entreprises de l'ESS.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses HT		Recettes	
Electricité	3 040 €	Région BFC - Aide à l'immobilier d'entreprise de l'ESS	26 593 €
Isolation : / aménagement de combles	29 632 €	CCPC (subvention)*	2 659 €
Enduit / peinture	7 988 €		
Toiture / fenêtres	11 110 €	Autofinancement	22 518 €
Total	51 770 €	Total	51 770 €

* La subvention de l'EPCI a un effet de levier sur les fonds régionaux présentés

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **ATTRIBUE** une subvention d'un montant de 2 659 € à la SCOP Quetzal.
- **AUTORISE** le Président à notifier le montant de l'aide attribuée à cette dernière, et à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, tout acte de nature administrative, technique, juridique et financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 25/06/2024
Le Président de la Communauté de Communes
Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 24 juin 2024

<p>Nombre de membres</p> <p>- en exercice 139</p> <p>- présents 85</p> <p>- absents 54</p> <p>dont pouvoirs 9</p> <p>- votants 94</p> <p>Secrétaire de séance : François POUHIN</p>	<p>Objet : Dossier de demande de subvention à l'immobilier d'entreprise pour les hébergements touristiques – Création d'un gîte à Buncey</p>	<p>N° 34/06/2024</p>	<p>Date de convocation : 18/06/2024</p> <p>Date d'affichage : 18/06/2024</p>
--	---	-----------------------------	---

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-quatre juin** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Jacky RAILLARD (AISEY SUR SEINE), Luc BABOUILARD (AMPILLY LES BORDES), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Jean-Claude VICENTE (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANNAY), Anita SANCHEZ (CHARREY SUR SEINE), Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIRROT (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMOT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Didier BAPT (MARCENAY), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Jean-Pierre VERDIN (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHFORT SUR BREVNON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRS), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILAINES EN DUESMOIS), Christaline GUELDREY (VILLEDEU), Agnès CHAUMONNOT (VILERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX).

Absents excusés : Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Fabienne MATIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Michel BERNIER (CHAMBAIN), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Dominique CLAUDON (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

OBJECTIFS

Dans le cadre de la stratégie de développement touristique du territoire, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais souhaite accompagner la création et le développement d'hébergements touristiques qui soient en cohérence avec la demande actuelle et à venir. Pour cela, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais contribuera, par l'attribution d'une aide financière, à la réalisation des projets d'hébergement sur son territoire, et se dote du présent règlement permettant son intervention en matière d'immobilier d'entreprise.

Par ce soutien, il est notamment attendu le développement de la capacité d'hébergement du territoire, la montée en gamme de l'offre et sa diversification par le développement d'offres innovantes, de nouveaux services ou équipements.

En misant sur le développement de l'activité touristique, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais entend multiplier les retombées économiques pour nombre d'acteurs du territoire.

OPERATIONS ELIGIBLES

Les projets devront concerner :

- une construction nouvelle en vue de la création d'un hébergement ou de l'augmentation de sa capacité
- les travaux d'aménagement de surfaces non exploitées en vue de la création de nouvelles chambres
- la rénovation complète d'un établissement
- la transformation d'un bâtiment existant en hébergement touristique (changement de destination)
- l'installation d'hébergements innovants.

NATURE ET MONTANT DE L'AIDE

L'aide de la CCPC sera attribuée sous la forme d'une subvention égale à 25 % du montant des dépenses éligibles plafonnée à :

- 1000 € par maison d'hôtes
- 1000 € par meublé de tourisme
- 1500 € pour les hébergements structurants

DOSSIER PRESENTE :

- Création de gîte à Buncey

Porteur de projet : Evelyne Masson, entrepreneur individuel situé au 14 Rue des Forges à Buncey (numéro siren 832 177 265).

Nature du projet : le projet consiste en la transformation d'une maison individuelle en gîte qui pourra accueillir 8 à 10 personnes. Le bien concerné comprend 5 chambres avec un grand jardin clos de 1500 m².

Type de dépenses : mise en conformité, sécurité, réfection, isolation fenêtres et installation d'une pompe à chaleur.

Dépense éligible : 6 885 €

Subvention proposée : 1 000 €

Plan de financement :

Dépenses prévisionnelles en HT		Recettes	
Travaux	6 885 €	CCPC	1 000 €
Pompe à chaleur et installation	11 509 €	Auto-financement	17 394 €
Dépenses prévisionnelles totales	18 394 €	Recettes prévisionnelles totales	18 394 €

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **ATTRIBUE** une subvention de 1000 € à Evelyne Masson pour sa création de gîte à Buncey.
- **AUTORISE** le Président à notifier le montant de l'aide attribuée, et à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, tout acte de nature administrative, technique, juridique et financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 25/06/2024
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massin

Jérémie BRIGATON



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 24 juin 2024

<p>Nombre de membres</p> <p>- en exercice 139</p> <p>- présents 85</p> <p>- absents 54</p> <p>dont pouvoirs 9</p> <p>- votants 94</p> <p>Secrétaire de séance : François POUHIN</p>	<p>Objet : Dossier de demande de subvention à l'immobilier d'entreprise pour les hébergements touristiques – Création d'un gîte à Bure-les-Templiers</p>	<p>N° 35/06/2024</p>	<p>Date de convocation : 18/06/2024</p> <p>Date d'affichage : 18/06/2024</p>
---	---	-----------------------------	---

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-quatre juin** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Jacky RAILLARD (AISEY SUR SEINE), Luc BABOUILARD (AMPILLY LES BORDES), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Jean-Claude VICENTE (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANNAY), Anita SANCHEZ (CHARREY SUR SEINE), Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIRROT (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMOT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Didier BAPT (MARCENAY), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Jean-Pierre VERDIN (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme FONTANIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude TONNELINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Christaine GUELDRY (VILLEDEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEI. (VIX).

Absents excusés : Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Fabienne MATIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Michel BERNIER (CHAMBAIN), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Dominique CLAUDON (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

OBJECTIFS

Dans le cadre de la stratégie de développement touristique du territoire, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais souhaite accompagner la création et le développement d'hébergements touristiques qui soient en cohérence avec la demande actuelle et à venir. Pour cela, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais contribuera, par l'attribution d'une aide financière, à la réalisation des projets d'hébergement sur son territoire, et se dote du présent règlement permettant son intervention en matière d'immobilier d'entreprise.

Par ce soutien, il est notamment attendu le développement de la capacité d'hébergement du territoire, la montée en gamme de l'offre et sa diversification par le développement d'offres innovantes, de nouveaux services ou équipements.

En misant sur le développement de l'activité touristique, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais entend multiplier les retombées économiques pour nombre d'acteurs du territoire.

OPERATIONS ELIGIBLES

Les projets devront concerner :

- une construction nouvelle en vue de la création d'un hébergement ou de l'augmentation de sa capacité
- les travaux d'aménagement de surfaces non exploitées en vue de la création de nouvelles chambres
- la rénovation complète d'un établissement
- la transformation d'un bâtiment existant en hébergement touristique (changement de destination)
- l'installation d'hébergements innovants.

NATURE ET MONTANT DE L'AIDE

L'aide de la CCPC sera attribuée sous la forme d'une subvention égale à 25 % du montant des dépenses éligibles plafonnée à :

- 1 000 € par maison d'hôtes
- 1 000 € par meublé de tourisme
- 1 500 € pour les hébergements structurants

DOSSIER PRESENTE :

- Création de gîte à Bure-les-Templiers

Porteur de projet : Jean- Pierre et Emeline Boiget, co-gérants de la SCI dénommée « le Pré de la cour », domiciliée au 10 rue Olympe de Gouges à Méru (numéro Siren 954 040 218)

Nature du projet : le projet consiste en la rénovation d'une maison individuelle sur la commune de Bure-les-Templiers pour devenir un gîte de groupe qui pourra accueillir 15 personnes.

Type de dépenses : isolation, changement des ouvertures/huisserie, modernisation du système de chauffage, installation du réseau d'eau chaude sanitaire, électricité.

Dépense éligible : 84 643 €

Subvention proposée : 1 000 €

Plan de financement :

Dépenses prévisionnelles en € HT		Recettes	
Isolation	38 500 €	CCPC	1 000 €
Chauffage	50 035 €		
Réseau d'eau chaude sanitaire	16 432 €		
Huisserie	46 143 €		
Electricité	28 181 €	Auto-financement	178 291 €
Dépenses prévisionnelles totales	179 291 €	Recettes prévisionnelles totales	179 291 €

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **ATTRIBUE** une subvention de 1 000 € à Jean-Pierre et Emeline BOIGET dans le cadre de leur création de gîte à Bure-les-Templiers.
- **AUTORISE** le Président à notifier le montant de l'aide attribuée, et à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, tout acte de nature administrative, technique, juridique et financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 25/06/2024
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 24 juin 2024

<p>Nombre de membres</p> <p>- en exercice 139</p> <p>- présents 85</p> <p>- absents 54</p> <p>dont pouvoirs 9</p> <hr/> <p>- votants 94</p> <p>Secrétaire de séance : François POUHIN</p>	<p>Objet : Dossier de demande de subvention – Aide à l’investissement des commerces ambulants – Demande d’aide – Entreprise Individuelle Axel Schummer</p>	<p>N° 36/06/2024</p>	<p>Date de convocation : 18/06/2024</p> <p>Date d’affichage : 18/06/2024</p>
--	---	-----------------------------	--

L’an deux mil vingt-quatre, le **vingt-quatre juin** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Jacky RAILLARD (AISEY SUR SEINE), Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Jean-Claude VICENTE (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANNAY), Anita SANCHEZ (CHARREY SUR SEINE), Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIRROT (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMOT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D’AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOQUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAJDET (LEUGIAY), Damien STOLL (LUCIFY), Raphaëlle VALTRIN (MAGNY LAMBERT), Didier BAPT (MARCENAY), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Jean-Pierre VERDIN (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Christaine GUELDRY (VILLEDEIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX).

Absents excusés : Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Fabienne MATIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUVOIS), Michel BERNIER (CHAMBAIN), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHÉ (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUÈSME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Dominique CLAUDON (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINT COLOMBE SUR SEINE), Yann RÉMY (SAINT COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

La loi NOTRe du 7 août 2015 a inscrit dans le libellé de la compétence développement économique des communautés de communes une nouvelle prérogative intitulée « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ».

Le 18 décembre 2018, la Communauté de Communes a voté son soutien aux commerces ambulants et/ou itinérants de première nécessité. Ces derniers correspondent aux attentes de la population en répondant à la problématique d'accessibilité aux biens de première nécessité. Dans le respect de ses statuts et des textes en vigueur, et pour répondre à son objectif d'aménagement du territoire par une politique volontariste de revitalisation rurale, la Communauté de Communes apporte son soutien par l'attribution d'une aide à l'investissement.

MONTANT DE L'AIDE

Aide plafonnée à 20% des dépenses éligibles dans la limite de 5 000 €.

OPERATION ELIGIBLE

L'acquisition de véhicule et (ou) son aménagement sous la réserve que les dépenses correspondantes soient bien appropriées au commerce envisagé.

PUBLIC ÉLIGIBLE

Les commerces ambulants et/ou itinérants concernés doivent respecter toutes les conditions énumérées ci-après

- commerces ambulants et/ou itinérants opérant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais (CCPC) à l'exception des camions proposant de la restauration rapide de type camion pizza, fast-food... Ces commerces ambulants doivent répondre aux besoins de première nécessité des habitants, par exemple : boulangerie, épicerie, boucherie, charcuterie, crèmerie, vêtements et chaussures.
- Le siège social doit se trouver sur le territoire de la CCPC.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Peuvent prétendre bénéficier de ces aides, les commerces ambulants et/ou itinérants répondant aux critères ci-dessous :

- créer, reprendre ou développer un commerce ambulant et/ou itinérant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais ;
- avoir son siège social sur le périmètre communautaire ;
- être inscrits au répertoire des métiers ou au registre du commerce

DEMANDE D'AIDE – Entreprise Individuelle Axel Schummer – Montliot-et-Courcelles

Monsieur Axel Schummer, exploitant d'une entreprise individuelle située 1 Rue du Magiot à Montliot-et-Courcelles, a déposé un dossier de demande d'aide pour son activité de commerce ambulant (Siren 929 244 424 immatriculée au R.C.S. de Dijon le 28/05/2024).

L'acquisition du véhicule intervient dans un contexte de reprise du fonds de commerce de la SARL AG (L'épicerie à domicile) située à Sainte-Colombe-sur-Seine.

L'objectif est de desservir les communes de Poinçon-lès-Larrey, Villedieu, Molesme, Laignes, Nicey, Marcenay, Nod-sur-Seine, Saint-Germain-le-Rocheux, Busseaut, Sainte-Colombe-sur-Seine, Châtillon-sur-Seine, Vanvey, Gomméville, Noiron-sur-Seine, Pothières, Vix, Etrochey, Buncey et Ampilly-le-Sec.

A celles-ci s'ajoutent les communes de Villon, Gigny et Arthonnay dans l'Yonne, ainsi que Beauvoir-sur-Sarce et Mussy-sur-Seine dans l'Aube

- Nombre de communes concernées : 24
- Nombre de communes concernées en châillonnais : 19
- Montant de l'acquisition : 54 000€ HT
- Dépense éligible proratisée au nombre de communes châillonnaises concernées : 42 750€ (54 000 X 19/24)
- Montant de subvention proposé : 5 000€ (42 750€ * 20% plafonnée à 5 000€)

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses prévisionnelles en € HT		Recettes attendues	
Véhicule d'occasion Renault Midlum 180 réfrigéré équipé d'armoire et de rayonnage	54 000	CCPC	5 000
		Auto-financement	49 000
Dépenses prévisionnelles totales	54 000	Recettes prévisionnelles totales	54 000

Aide CCPC : 20% dans la limite d'un plafond de 5000€.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **ATTRIBUE** une aide à l'investissement de 5 000 € à l'Entreprise Individuelle Axel Schummer pour son commerce ambulant.
- **AUTORISE** le Président à notifier le montant de l'aide attribuée, et à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, tout acte de nature administrative, technique, juridique et financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 25/06/2024
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 24 juin 2024

<p>Nombre de membres</p> <p>- en exercice 139</p> <p>- présents 85</p> <p>- absents 54</p> <p>dont pouvoirs 9</p> <p>-----</p> <p>- votants 94</p> <p>Secrétaire de séance : François POUHIN</p>	<p>Objet : Projet de centrale agrivoltaïque sur la commune de Montigny-sur-Aube</p> <p><i>PJ</i></p>	<p>N° 37/06/2024</p>	<p>Date de convocation : 18/06/2024</p> <p>Date d'affichage : 18/06/2024</p>
--	--	-----------------------------	---

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-quatre juin** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Jacky RAILLARD (AISEY SUR SEINE), Luc BABOULLARD (AMPILLY LES BORDES), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Jean-Claude VICENTE (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANNAY), Anita SANCHEZ (CHARREY SUR SEINE), Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIRROT (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMOT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Didier BAPT (MARCENAY), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Jean-Pierre VERDIN (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVEY), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX).

Absents excusés : Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Fabienne MATIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Michel BERNIER (CHAMBAIN), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie

COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHÉ (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Dominique CLAUDON (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

La société CAS de Montigny-sur-Aube a déposé un projet de centrale agrivoltaïque à Montigny-sur-Aube.

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais doit émettre un avis sur le permis de construire déposé à cet effet référencé PC n° 021 432 24 M0001

Vu le Code de l'environnement et notamment son article L. 122-1, paragraphe V,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **EMET** un avis FAVORABLE sur le projet de centrale photovoltaïque au sol à Montigny-sur-Aube au vu des éléments du permis de construire référencé PC n° 021 432 24 M0001.

A Châtillon Sur Seine, le 25/06/2024
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 24 juin 2024

<p>Nombre de membres</p> <p>- en exercice 139</p> <p>- présents 85</p> <p>- absents 54</p> <p>dont pouvoirs 9</p> <hr/> <p>- votants 94</p> <p>Secrétaire de séance : François POUHIN</p>	<p>Objet : Projet agrivoltaïque sur la commune de Buncsey</p> <p><i>PJ</i></p>	<p>N° 38/06/2024</p>	<p>Date de convocation : 18/06/2024</p> <p>Date d'affichage : 18/06/2024</p>
---	--	-----------------------------	---

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-quatre juin** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Jacky RAILLARD (AISEY SUR SEINE), Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCSEY), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Jean-Claude VICENTE (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANNAY), Anita SANCHEZ (CHARREY SUR SEINE), Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIRROT (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMOT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Didier BAPT (MARCENAY), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Maud LACHOQUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Jean-Pierre VERDIN (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVEY), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX).

Absents excusés : Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAINNEUX LES JUIFS), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Fabienne MATIEU (BOUX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Michel BERNIER (CHAMBAIN), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie

COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Dominique CLAUDON (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSÉ (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

La société EDPR France Holding a déposé un projet agrivoltaïque à Buncey.

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais doit émettre un avis sur les permis de construire déposés à cet effet référencés PC n° 021 115 24 C0001, C0002 et C0003.

Vu le Code de l'environnement et notamment son article L. 122-1, paragraphe V,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **EMET** un avis FAVORABLE sur le projet agrivoltaïque à Buncey au vu des éléments des permis de construire référencés PC n° 021 115 24 C0001, C0002 et C0003.

A Châtillon Sur Seine, le 25/06/2024
Le Président de la Communauté de Communes
Maire de Massingy

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 24 juin 2024

<p>Nombre de membres</p> <p>- en exercice 139</p> <p>- présents 85</p> <p>- absents 54</p> <p>dont pouvoirs 9</p> <p>-----</p> <p>- votants 94</p> <p>Secrétaire de séance : François POUHIN</p>	<p>Objet : Contrat Local de Santé</p> <p>– Enveloppe de la Conférence</p> <p>des financeurs de la Côte d'Or</p>	<p>N° 39/06/2024</p>	<p>Date de convocation : 18/06/2024</p> <p>Date d'affichage : 18/06/2024</p>
---	--	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-quatre juin** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Jacky RAILLARD (AISEY SUR SEINE), Luc BABOULLARD (AMPILLY LES BORDES), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Jean-Claude VICENTE (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANNAY), Anita SANCHEZ (CHARREY SUR SEINE), Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIRROT (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMOT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUE (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Didier BAPT (MARCENAY), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Jean-Pierre VERDIN (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHFORT SUR BREYON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Christlaine GUELDRY (VILLEDEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX).

Absents excusés : Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Michael CAPLET (BEAUNOTTE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Fabienne MAILLET (BOUIX), Gérard MAILLOURY (BREMUR ET VAUROIS), Michel BERNIER (CHAMBAIN), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie

COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMOIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHÉ (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Dominique CLAUDON (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY).

Rapporteur : Maud LACHOUETTE

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, un conventionnement avec le Conseil Départemental de la Côte d'Or permet à la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais de disposer d'une enveloppe allouée au titre de la Conférence des financeurs de la Côte d'Or.

Ces crédits ont vocation à financer des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie portant sur les thématiques suivantes : nutrition, mémoire, sommeil, activité physique et ateliers équilibre / prévention des chutes, bien être et estime de soi, habitat et cadre de vie, sécurité routière, accès aux droits, lien social et préparation à la retraite.

Il est proposé à la validation du Conseil communautaire l'arbitrage des crédits alloués au titre de la Conférence des financeurs de la Côte d'Or de la manière suivante :

Utilisation du reliquat de crédits existant pour la période 2023-2024 de 17 866 €

Les membres de la Conférence des financeurs de la Côte d'Or ont validé le financement des séances de yoga portées par le SIVU Châtillonnais Montagne à hauteur de 2 000€, et des séances de gymnastique adaptée portées par l'AFD21 à hauteur de 6 320 € en 2023 et 6 200 € en 2024.

Il est soumis actuellement d'autres dépenses éligibles aux membres de la Conférence des financeurs de la Côte d'Or au titre de l'année 2023-2024 : un parcours « santé bien-être » de l'ASEPT à hauteur de 2 737 €, et des séances de gymnastique adaptée à Minot portées par le SIVU Châtillonnais Montagne à hauteur de 600 €.

Nouvelle demande de financements pour une période de mise en œuvre 2024-2025

Une autre enveloppe peut être allouée pour une période de mise en œuvre 2024-2025.

Les projets soumis à la validation des membres de la Conférence des financeurs sont les suivants :
- des séances de gymnastique adaptée à destination des seniors dispensées au Centre Socioculturel et de Loisirs à hauteur de 3 390 €

- un parcours de sensibilisation à la perte d'autonomie dont une journée événement introductive à l'occasion de la Semaine Bleue en octobre 2024 avec 3 ateliers aidants - aidés en novembre/décembre 2024, et des interventions de professionnels pour une sensibilisation aux proches aidants entre janvier et avril 2025 pour un coût de projet à hauteur de 13 272 €
- La reconduction des séances de yoga portées par le SIVU Châtillonnais Montagne à hauteur de 2 000 €.

Un tel conventionnement avec le Conseil Départemental a déjà été réalisé en 2017, puis en 2019.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **VALIDE** les financements alloués au titre de la Conférences des Financeurs comme présentés ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président de la Communauté de Communes à signer tous les documents utiles à la mise en œuvre du conventionnement à réaliser avec le Département dans le cadre de ces projets.

A Châtillon Sur Seine, le 25/06/2024
Le Président de la Communauté de Communes
Maire de Massingy

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 24 juin 2024

<p>Nombre de membres</p> <p>- en exercice 139</p> <p>- présents 85</p> <p>- absents 54</p> <p>dont pouvoirs 9</p> <p>-----</p> <p>- votants 94</p> <p>Secrétaire de séance : François POUHIN</p>	<p>Objet : Création d'un Centre de Santé</p>	<p>N° 40/06/2024</p>	<p>Date de convocation : 18/06/2024</p> <p>Date d'affichage : 18/06/2024</p>
---	---	-----------------------------	---

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-quatre juin** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Jacky RAILLARD (AISEY SUR SEINE), Luc BABOUILARD (AMPILLY LES BORDES), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Jean-Claude VICENTE (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANNAY), Anita SANCHEZ (CHARREY SUR SEINE), Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIRROT (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMOT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Didier BAPT (MARCENAY), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Jean-Pierre VERDIN (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVEY), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Christlaine GUELDRY (VILLEDEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX).

Absents excusés : Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Fabienne MATIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUVOIS), Michel BERNIER (CHAMBAIN), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie

COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHÉ (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Dominique CLAUDON (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY).

Rapporteur : Maud LACHOUETTE

Le territoire de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais est déficitaire quant au besoin en médecins généralistes. Les récents départs en retraites de praticiens n'ont pas été compensés par l'arrivée de nouveaux médecins et les projections annoncent une baisse importante du nombre de médecins généralistes à court et moyen terme et, en conséquence, un accès aux soins pour tous qui tendrait à se dégrader sans action de collectivité. Les nouvelles générations ne sont pas assez nombreuses pour compenser ces départs. Pour les patients, ceci se traduit par des difficultés croissantes à trouver un médecin traitant. Ceux qui en disposent voient les délais d'attente s'allonger pour obtenir un rendez-vous et les consultations sans rendez-vous sont parfois difficiles à obtenir.

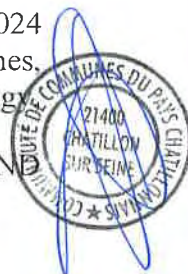
Pour tenter d'infléchir cette situation, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a souhaité mettre en œuvre une stratégie d'accès aux soins sur son territoire. Après le partenariat noué avec SOS Médecins, la création d'emplois de médecins salariés, elle propose la création d'un centre de santé sur son territoire pour permettre le recrutement de ces médecins salariés qui sera soumis à l'agrément de l'Agence Régionale de Santé après élaboration d'un Projet de Santé.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la création d'un Centre de Santé Communautaire.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment d'effectuer toutes les démarches pour obtenir l'agrément auprès de l'Agence Régionale de Santé.

A Châtillon Sur Seine, le 25/06/2024
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 24 juin 2024

<p>Nombre de membres</p> <p>- en exercice 139</p> <p>- présents 85</p> <p>- absents 54</p> <p>dont pouvoirs 9</p> <hr/> <p>- votants 94</p> <p>Secrétaire de séance : François POUHIN</p>	<p>Objet : Tableau des emplois – Validation du tableau mis à jour</p>	<p>N° 41/06/2024</p>	<p>Date de convocation : 18/06/2024</p> <p>Date d'affichage : 18/06/2024</p>
---	--	-----------------------------	---

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-quatre juin** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Jacky RAILLARD (AISEY SUR SEINE), Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Jean-Claude VICENTE (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANNAY), Anita SANCHEZ (CHARREY SUR SEINE), Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIRROT (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMOT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Didier BAPT (MARCENAY), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Jean-Pierre VERDIN (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHFORT SUR BREVEY), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX).

Absents excusés : Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Fabienne MATIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Michel BERNIER (CHAMBAIN), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie

COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHÉ (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Dominique CLAUDON (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSÉ (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY).

Rapporteur : François POUHIN

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique (ancien article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984) ;

Conformément aux articles L. 2121-29, R.2313-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Vu la délibération modifiant le tableau des emplois en date du 11 décembre 2023,

Considérant la nécessité de créer les emplois suivants :

- 8 postes d'agent d'accompagnement d'enfants contractuel à temps non complet à hauteur de 6 heures hebdomadaires annualisées pour accompagner les enfants pendant le temps de cantine au grade d'adjoint d'animation

Ces emplois sont équivalents à la catégorie C. Les agents recrutés auront comme fonction d'accompagner les enfants lors d'activités durant la restauration scolaire et auront en charge l'entretien des locaux.

Ces emplois seront pourvus par des agents contractuels dans les conditions fixées à l'article L.332-8 5° du Code Général de la Fonction Publique.

Les agents non titulaires percevront une rémunération dans les conditions déterminées par la grille indiciaire des adjoints territoriaux d'animation sur la base du 1^{er} échelon de ce grade et pourront être amenés à effectuer des heures complémentaires ou supplémentaires sur demande expresse de l'autorité territoriale et bénéficier du régime indemnitaire afférent au grade d'adjoint d'animation. Après l'avis favorable de la commission administration générale en date du 04/06/2024.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **ADOPTE** les modifications au tableau des emplois exposées ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 25/06/2024
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 24 juin 2024

<p>Nombre de membres</p> <p>- en exercice 139</p> <p>- présents 85</p> <p>- absents 54</p> <p>dont pouvoirs 9</p> <hr/> <p>- votants 94</p> <p>Secrétaire de séance : François POUHIN</p>	<p>Objet : Actualisation des modalités de prise en charge des frais de déplacements du personnel</p>	<p>N° 42/06/2024</p>	<p>Date de convocation : 18/06/2024</p> <p>Date d'affichage : 18/06/2024</p>
--	---	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-quatre juin** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Jacky RAILLARD (AISEY SUR SEINE), Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Jean-Claude VICENTE (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANNAY), Anita SANCHEZ (CHARREY SUR SEINE), Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Picrrette NOIRROT (CHATILLON SUR SEINE), Collette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMOT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Didier BAPT (MARCENAY), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOUSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Jean-Pierre VERDIN (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX).

Absents excusés : Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Fabienne MATIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Michel BERNIER (CHAMBAIN), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie

COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMACHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Dominique CLAUDON (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY).

Rapporteur : François POUHIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°2001-654 du 19 juillet 2001 fixant les conditions et les modalités de règlements des frais occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales et établissements publics mentionnés à l'article 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et abrogeant le décret n° 91-573 du 19 juin 1991,

Vu le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat,

Vu l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat,

Vu l'arrêté du 3 juillet 2006 modifié fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'Etat,

Vu l'arrêté du 5 janvier 2007 fixant le montant maximum de l'indemnité forfaitaire prévue à l'article 14 du décret n° 2001-654 du 19 juillet 2001,

Vu l'arrêté du 20 septembre 2023 modifiant le taux de remboursement forfaitaire des frais supplémentaires occasionnés lors des déplacements temporaires,

Vu l'avis du comité social territorial en date du 18 juin 2024,

Considérant qu'il convient d'ajuster les plafonds de remboursement des frais de mission pour le personnel,

Monsieur le rapporteur explique qu'il convient de délibérer sur les indemnités de déplacement et d'hébergement conformément aux textes sus visés.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **MODIFIE** les plafonds de remboursement des frais d'hébergement et de repas pour le personnel lorsque l'agent se déplace pour les besoins du service hors de sa résidence administrative et hors de sa résidence familiale à l'occasion d'une mission, d'une tournée ou d'un intérim comme suit :

	<i>France métropolitaine</i>			<i>Outre-mer</i>	
	<i>Taux de base</i>	<i>Grandes villes (+ de 200 000 habitants) et communes de la métropole du Grand Paris</i>	<i>Commune de Paris</i>	<i>Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin</i>	<i>Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie française</i>
Hébergement	90€	120€	140€	120€	120€
Repas	20€				24€

- **MODIFIE** les indemnisations des frais de transport comme suit :

Les agents autorisés à utiliser leur véhicule à moteur pour les besoins du service sont indemnisés de leurs frais de transport sur la base des indemnités kilométriques, dont les taux sont fixés par arrêtés ministériels.

L'indemnisation des frais kilométriques se fait sur la base de la législation en vigueur soit actuellement :

- Pour les véhicules (article 1^{er}) :

Puissance fiscale du véhicule	Jusqu'à 2000 km	De 2001 à 10000 km	Au-delà de 10000 km
5 CV et moins	0.32 €	0.40 €	0.23 €
6 et 7 CV	0.41 €	0.51 €	0.30 €
8 CV et plus	0.45 €	0.55 €	0.32 €

- Pour les motocyclettes, vélomoteurs ou autres véhicules à moteur (article 2) :

Motocyclettes (cylindrée supérieure à 125 cm³)	Vélomoteurs et autres véhicules à moteur
0,15 € par kilomètre	0.12 € par kilomètre

- **DIT que** ces indemnités kilométriques seront revalorisées en fonction des textes en vigueur.
 - Le remboursement est effectué sur la base du kilométrage parcouru depuis le 1^{er} janvier de chaque année et nécessite donc un suivi précis par le service gestionnaire.
 - L'agent autorisé à utiliser son véhicule personnel, pour les besoins du service, peut être remboursé de ses frais de parc de stationnement et de péage d'autoroute sur présentation des pièces justificatives au seul ordonnateur et sur la base des frais réellement exposés.
 - Dans le cadre de la mission, les frais de stationnement sont pris en charge dans la limite de 72 heures.

- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 25/06/2024
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 24 juin 2024

Nombre de membres - en exercice 139 - présents 85 - absents 54 dont pouvoirs 9 - votants 94 Secrétaire de séance : François POUHIN	Objet : Proposition de participation à la consultation du Centre de Gestion pour la protection sociale complémentaire (prévoyance)	N° 43/06/2024	Date de convocation : 18/06/2024 Date d'affichage : 18/06/2024
--	---	----------------------	---

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-quatre juin** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Gilbert CHANGARNIER (AIGNAY LE DUC), Jacky RAILLARD (AISEY SUR SEINE), Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Laurence TOULOUSE (BEAULIEU), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), Emmanuel DE WAELE (BISSEY LA PIERRE), Gilles BOITEUX (BOUDREVILLE), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean-Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Jean-Claude VICENTE (BUXEROLLES), Christophe PINEL (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANNAY), Anita SANCHEZ (CHARREY SUR SEINE), Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIRROT (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMOT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Denise JACQUINOT (LES GOULLES), Roland VAN HECKE (GRANCY SUR OURCE), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Didier BAPT (MARCENAY), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe CHARDON (MONTIGNY SUR AUBE), Alexandre SOMMET (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Jean-Pierre VERDIN (OBTREE), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Philippe LECOEUR (QUEMIGNY), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Jérôme TONNELIER (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Chrislaine GUELDRY (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX).

Absents excusés : Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Fabienne MATIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROS), Michel BERNIER (CHAMBAIN), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie

COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE), Aurorc LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Alain DOSSO (LOUESME), Eric TILQUIN (MAISEY LE DUC), Dominique CLAUDON (MENESBLE), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZZAROTTI (MOLESME), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE), Olivier PERRAUDIN (OIGNY), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALLIER (SAINT BROING LES MOINES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSÉ (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FANCOIS (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY) donne pouvoir à Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY).

Rapporteur : François POUHIN

Vu les articles L.827-1 et suivants du code général de la fonction publique relatifs à la protection sociale complémentaire,

Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents et les quatre arrêtés d'application du 8 novembre 2011,

Vu le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,

Vu l'avis du comité social territorial émis le 18 juin 2024, pris sur la base de l'article 4 du décret n°2011-1474 précité,

Exposé :

Les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir les **risques prévoyance** : incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou décès.

Cette **participation deviendra obligatoire** pour les **risques prévoyance** à effet du 1er janvier 2025 (montant minimal, en l'état actuel du droit, de 7 € brut mensuel par agent, selon l'article 2 du décret n°2022-581). Les garanties minimales éligibles à la participation de l'employeur sont l'incapacité de travail et l'invalidité pour 90% du revenu net (TI + NBI + RI).

Les garanties minimales éligibles à la participation de l'employeur doivent être proposées selon le mode de contractualisation suivant :

- contrat individuel d'assurance labellisé,
- ou

- contrat collectif d'assurance (à adhésion facultative – ou obligatoire) souscrit dans le cadre d'une convention de participation.

Cette convention est conclue, à l'issue d'une procédure d'appel à concurrence, avec un organisme d'assurance soit par l'employeur, soit par le centre de gestion du ressort de l'employeur, sur la base de la procédure déclinée dans le décret n°2011-1474.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

Risques prévoyance

- **RETIENT** la procédure de la convention de participation pour les risques prévoyance pour un effet des garanties au 01/01/2025. La procédure retenue est déclinée comme suit : Participation au dispositif du CDG 21 pour permettre d'adhérer à la convention de participation et à son contrat collectif d'assurance proposé par ce dernier.
- **VERSE** une participation mensuelle brute par agent à la date d'effet de la convention :
 - o En respectant le minimum prévu à l'article 2 du décret n°2022-581, soit, en l'état actuel du droit, 7 €.
 - o La participation sera confirmée par délibération prise en application de l'article 18 du décret n°2011-1474, soit, au titre de la sélection de l'offre de l'organisme d'assurance.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la communauté de communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 25/06/2024
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy

Jérémie BRIGAND



